

Comprendre les enjeux des nouvelles politiques de la protection de l'enfance

La loi relative à la protection de l'enfant du 14 mars 2016 et l'appropriation de ses décrets introduit une nouvelle forme de gouvernance nationale et locale dans les associations dont les missions sont d'œuvrer à la mise en place de mesures administratives et judiciaires mieux ajustées.

Cette loi suppose également de veiller à des attitudes éducatives et organisationnelles plus attentives aux besoins des jeunes, à respecter leurs droits, ceux de leurs parents et à soutenir une professionnalité garantissant des parcours personnalisés sur un territoire donné.

Durée : 2 jours

**Public :
Gouvernance et Encadrement**

Objectifs

- Permettre aux cadres dirigeants et aux cadres intermédiaires (CDS) de prendre en compte les grands objectifs de cette loi et ses impacts sur les organisations
- S'approprier la définition des besoins fondamentaux de l'enfant à l'âge adulte
- Prendre en compte la complexité des situations rencontrées par les enfants et adolescents contemporains et par leurs familles
- Travailler sur des dispositifs collaboratifs entre politiques publiques, organisations associatives et institutions
- Construire une culture commune entre les institutions administratives (CD), judiciaires, soignantes et pédagogiques.

Contenus

- la loi de mars 2016 : nouvelle gouvernance nationale et locale
- Le titre sur la sécurisation des parcours
- Définition des besoins fondamentaux de l'enfant
- Les enjeux de l'évaluation pluridisciplinaire
- Place des cadres dans le soutien aux écrits des professionnels
- Place des cadres dans les rapports de situation
- Les dernières recherches sur les situations de maltraitance
- Repérage et anticipation des incidences sur les modes d'organisation
- Les nouveaux attendus et les volets organisationnels du PPE en plans d'actions.